

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 39 (1913)  
**Heft:** 21

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

phase est décalée, créant des champs auxiliaires pour compenser la force électro-motrice induite par le champ principal dans les spires court-circuitées par les balais. On arrive ainsi à supprimer entièrement les étincelles au collecteur, sans avoir besoin de recourir à des résistances. Les armatures (fig. 9) ont vis-à-vis du stator (fig. 10) un canal de ventilation de 3 mm. L'enroulement est maintenu en place par des cales et par des frettes en fil d'acier. Il est essayé pour une vitesse de la locomotive de 102 km./heure.

Tous les enroulements de l'inducteur et de l'induit sont formés de barres de cuivre et isolés du fer par du mica. Les tiges porte-balais sont fixées sur un anneau mobile, permettant la vérification des balais inférieurs.

(A suivre).

## Hospice de l'Enfance de Lausanne.

L'Hospice de l'Enfance à Lausanne est une fondation due à l'initiative privée datant de l'année 1861 et destinée à recevoir des enfants malades de parents peu aisés.

Il est dirigé par un Comité directeur assisté des Sœurs de St-Loup.

Un premier bâtiment ouvert en 1865, étant devenu notoirement trop petit et insuffisant, le Comité décida l'achat d'un terrain en Montétan, sur la route d'Echallens, et confia la direction des travaux d'un nouvel hospice à MM. Verrey et Heydel, architectes, qui avaient déjà construit plusieurs hospices et infirmeries dans différentes parties du canton.

Les travaux furent commencés en août 1910 et l'Hospice fut occupé en juin 1912.

Le bâtiment se compose d'un demi-sous-sol contenant les locaux de service, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage occupés par les pièces réservées aux malades; des galeries latérales permettent de rouler les lits à l'extérieur directement depuis les chambres.

Les salles d'opération sont construites en annexe du rez-de-chaussée.

Le second étage contient les chambres du personnel.

Sur les deux ailes du bâtiment sont aménagés des solariums pour les cures de soleil.

L'Hospice est entouré d'un grand jardin permettant aux malades de passer leurs journées au grand air pendant la belle saison.

Un ascenseur pouvant contenir un lit permet de transporter les petits malades aux solariums et dans le jardin.

Dans la construction, les ressources étant limitées, on s'est efforcé, tout en répondant aux exigences de l'hygiène moderne, d'éviter tout luxe inutile.

Les murs sont construits en pierre dure avec encadrements des baies en molasse de bonne qualité; les planchers sont construits en béton armé.

A l'intérieur, toutes les pièces sont peintes à l'huile ou au ripolin, les sols sont recouverts de linoléum avec angles arrondis contre les parois.

Le chauffage central est à eau chaude et l'eau chaude

et l'eau froide ont été amenées dans la plupart des pièces.

Le coût de la construction est de Fr. 360 000.— environ, mobilier non compris, soit de Fr. 32.70 par m<sup>3</sup>, compris les honoraires, clôtures, égouts, etc.

Le nombre de lits étant de 60, le prix de revient du lit s'élève à Fr. 6000.—.

## CHRONIQUE

Pour déférer au désir exprimé par quelques-uns de nos lecteurs, nous complétons notre notice sur les *Sociétés financières suisses de l'industrie électrique* (voir N° du 25 septembre 1913, page 213) par la publication des bilans pour le dernier exercice des trois grandes Sociétés « Motor », « Electro-banque » et « Société suisse d'industrie électrique ».

	Banque pour entreprises électriques (Bilan au 30 juin 1913)		Société suisse d'industrie électrique (Bilan au 31 décembre 1912 <sup>1</sup> )		« Motor » (Bilan au 31 décembre 1912)	
<b>Actif.</b>	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.
1. Capital-actions non versé . . . . .	—	—	—	—	7 100 000.— <sup>2</sup>	—
2. Actions et parts .	119 098 420.75	—	35 735 155.36	—	26 431 358.—	—
3. Participations syndicales . . . . .	4 580 612.95	—	9 940 038.12	—	489 500.—	—
4. Comptes-courants débiteurs . . . . .	35 977 785.95	—	25 608 626.54	—	17 454 231.60	—
5. Avoir en banque .	11 817 921.20	—	1 015 626.—	—	3 485 793.65	—
6. Installations appartenant en propre à la Société .	—	—	—	—	10 632 954.40	—
7. Fournitures . . .	—	—	—	—	466 909.25	—
8. Valeurs diverses .	1 209 926.95	—	—	—	462 704.—	—
	172 684 667.80	—	72 299 446.02	—	66 523 450.90	—
<b>Passif.</b>						
1. Capital-actions .	75 000 000.—	—	20 000 000.—	—	30 000 000.—	—
2. Capital-obligat. .	65 761 000.—	—	45 000 000.— <sup>3</sup>	—	25 000 000.— <sup>4</sup>	—
3. Oblig. dénoncées.	—	—	553 000.—	—	—	—
4. Primes de remboursement sur obligations . . .	922 830.—	—	—	—	—	—
5. Intérêts des oblig.	1 130 332.50	—	259 477.—	—	467 946.25	—
6. Dividendes non encaissés . . . . .	4 500.—	—	630.—	—	—	—
7. Créanciers divers.	12 431 013.43	—	360 668.55	—	6 044 373.20	—
8. Dividende p <sup>r</sup> 1912.	—	—	1 400 000.—	—	—	—
9. Réserve ordinaire	7 500 000.—	—	2 325 670.47	—	2 600 000.—	—
10. Réserve spéciale .	2 500 000.—	—	2 400 000.—	—	—	—
11. Compte amortissements . . . . .	—	—	—	—	700 000.—	—
12. Profits et pertes .	7 434 991.87	—	—	—	1 711 131.45	—
	172 684 667.80	—	72 299 446.02	—	66 523 450.90	—
Dividende du dernier exercice . . . . .	10 %	—	7 %	—	7 %	—

<sup>1</sup> Après répartition du solde des bénéfices de Fr. 1 733 746.10.

<sup>2</sup> Actuellement le capital-actions est entièrement versé.

<sup>3</sup> Il a été en outre émis Fr. 10 000 000.— d'obligations en avril 1913 et Fr. 5 000 000.—, en octobre 1913.

<sup>4</sup> Actuellement, Fr. 35 millions.

L'industrie métallurgique française traverse une période d'extraordinaire prospérité : on en jugera par les chiffres suivants.

Nous donnons dans le tableau ci-dessous le cours des principales valeurs à fin décembre 1908, 1909, 1910 et 1911 :

	1908	1909	1910	1911
Acieries de la Marine. . . . .	1435	1520	1690	1925
Châtillon-Commentry . . . . .	1514	1750	1960	2100
Denain et Anzin . . . . .	2140	2160	2315	2545
Acieries de Micheville . . . . .	1380	1445	1690	1901
Forges du Nord et de l'Est. . . . .	2080	2200	2180	2283
Commentry-Fourchambault . . . . .	1400	1380	1460	1523
Acieries de France . . . . .	630	700	920	1045
Senelle-Maubeuge . . . . .	680	760	1120	1415
Creusot . . . . .	1900	1875	1985	2090
Fives-Lille . . . . .	757	935	1025	1130
Chantiers de la Loire. . . . .	1890	1880	1810	1836
Chantiers de St-Nazaire . . . . .	1040	1050	1150	1285
Chantiers de la Méditerranée . . . . .	1230	1210	1105	1035
Froges (électrométallurgie) . . . . .	1440	1650	1550	1830
Acieries de Longwy . . . . .	1265	1390	1490	1710

Ainsi, presque toutes ces valeurs ont bénéficié, pendant les quatre dernières années, d'une hausse continue. Si nous faisons porter la comparaison sur une période plus étendue, nous constatons que, dans un laps de dix ans, la plus-value se chiffre par 159 % pour Denain-Anzin, 156 % pour Micheville, 106 % pour Commentry, 102 % pour Longwy. Les dividendes ont suivi cette progression, naturellement.

Voici maintenant un résumé de la statistique des hauts-fourneaux en activité, au 1<sup>er</sup> janvier 1913, et de leur capacité de production journalière :

RÉGIONS	Nombre de hauts-fourneaux	Nature et quantité des produits			
		Fonte d'affinage	Fonte de moulage	Acier Thomas	TOTAL
Est . . . . .	80 dont	Tonnes 8-590	Tonnes 22-2035	Tonnes 50-7950	Tonnes 10595
Nord . . . . .	20 »	8-690	1-60	11-1510	2260
Centre, sud et ouest . . . . .	31 »	18-1070	8-520	5-400	1990
	131	34	31	66	14845

Donc une production journalière de 14845 tonnes au 1<sup>er</sup> janvier 1913, dépassant de 2845 t. celle du 1<sup>er</sup> janvier 1911. La production annuelle totale des fontes de diverses catégories a passé de 4 470 141 tonnes en 1911 à 4 949 126 t. en 1912.

La production annuelle totale des lingots d'acier fondu a passé de 3 837 052 tonnes en 1911 à 4 403 688 t. en 1912.

Voici encore quelques chiffres qui donneront une idée du prodigieux développement qu'a pris l'exploitation des gisements de fer dans le bassin de Briey.

	Production		Production
1904	1 647 000 tonnes.	1909	6 310 000 tonnes.
1905	2 354 000 »	1910	8 470 000 »
1906	3 084 585 »	1911	10 427 000 »
1907	4 126 750 »	1912	12 676 399 »
1908	4 368 422 »	—	—

L'augmentation est donc de 2 millions environ de tonnes par année.

Les trois grands bassins de Briey, Nancy et Longwy ont occupé, ensemble, 15 052 ouvriers touchant un salaire journalier moyen de Fr. 6.82.

Valeurs comparatives des minerais des trois bassins : Briey : Fr. 5.15 à Fr. 5.40; Nancy : Fr. 3.10 à Fr. 4.80; Longwy : Fr. 1.30 à Fr. 3.75.

Prix de revient moyen : Briey : Fr. 2.70 à Fr. 3.60; Nancy : Fr. 3.30; Longwy : Fr. 2.40.

Voici enfin un résumé de la statistique internationale dressée par le Comité des Forges de France, pour l'année 1910. Tous les nombres expriment des tonnes.

	France	Belgique	Allemagne et Luxembourg	Grande-Bretagne	Etats-Unis
Production de fonte . . . . .	4 038 297	1 852 090	14 502 183	10 168 777	27 730 841
Exportation de fonte . . . . .	115 602	14 612	786 855	1 224 308	129 534
Production d'acier brut. . . . .	3 433 304	1 944 820	13 698 638	6 474 234	26 503 278
Exportations de produits sidérurgiques, (fer et acier). . . . .	283 451	1 081 405	2 194 168	2 480 582	973 246

H. D.

## NÉCROLOGIE

### † Henri Golliez.

Après avoir étudié à l'Ecole polytechnique de Zurich, Henri Golliez fut maître de sciences naturelles à Ste-Croix, puis secrétaire au Département vaudois de l'Instruction publique et enfin professeur à l'Université de Lausanne.

Chargé d'un enseignement aride et ingrat, celui de la minéralogie, il sut, à force d'entrain et de mordant, rendre son cours attrayant. Au surplus, persuadé que le rôle du professeur ne consiste pas à bourrer ses élèves de connaissances plus ou moins oiseuses, il n'hésitait pas à traiter devant ses auditeurs certains sujets qui n'avaient rien à voir avec la minéralogie, mais qu'il jugeait propres à leur ouvrir de nouveaux horizons : nous nous rappelons, entre autres, une leçon qui aurait dû être consacrée à l'exploitation des mines et qu'il employa tout entière à nous exposer sa conception de la vie et les moyens d'en tirer le maximum de rendement. Nous le sentions heureux de s'être échappé pour quelques instants du domaine de la science où sa fantaisie ne trouvait pas suffisamment à s'exercer et, alors, donnant libre cours aux idées qui germaient en foule dans son cerveau, il nous régala d'une causerie alerte et piquante, assaisonnée d'anecdotes pas toujours très vraisemblables, un rien de paradoxe brochant sur le tout. Aussi, quoi d'étonnant qu'un homme doué d'un tel tempérament se trouvât un peu à l'étroit dans les cadres du professorat ? et qu'il ait cherché un genre d'activité qui convint mieux à ses remarquables aptitudes de diplomate et de manieur d'hommes. Nos lecteurs savent le prodigieux labeur qu'il déploya dans cette seconde phase de son existence : nous n'insisterons pas. Cet homme à qui la fortune ne fut pas toujours propice, mais qui réussit à la maîtriser, était une force ; il s'en va à l'heure où il venait d'acquérir la pleine possession de tous ses moyens : Déplorable aveuglement de la destinée ! D.

### † Alexis Chessex, ingénieur.

Notre excellent ami et collègue a succombé le 22 octobre à une longue maladie. Né en 1834, il a atteint ainsi le bel âge de 79 ans et était le doyen des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.